

Rapport annuel 2018 de la SSMIG

La promotion de la relève: une priorité stratégique

Bernadette Häfliger Berger

Secrétaire générale de la SSMIG

Le comité de la SSMIG dresse le bilan d'une année riche en événements. Grâce à la priorité thématique accordée à la promotion de la relève, il a été possible de renforcer la notoriété de la spécialité auprès des futurs médecins et son attrait comme possible domaine d'activité. La SSMIG a par ailleurs mené à bien avec succès la nouvelle accréditation du titre de spécialiste, a initié la révision du programme de formation continue, s'est exprimée de manière ciblée dans la procédure de consultation et a pu accroître et rajeunir l'effectif de ses membres.

La campagne d'image «Médecin. Tous les autres sont spécialistes.» lancée dans le cadre du projet de promotion de la relève a constitué l'un des temps forts stratégiques de la SSMIG en 2018. La campagne très remarquée auprès du public cible visé, celui des étudiants en médecine et médecins-assistants, a reçu un accueil positif.

La révision du programme de formation continue Médecine Interne Générale (MIG), qui réduit notamment la charge bureaucratique pour les médecins soumis à la formation continue et règle plus clairement la procédure

d'accréditation pour les formations continues essentielles, a constitué un autre temps fort de l'année écoulée.

La SSMIG a également dirigé la campagne auprès des patients de l'association *smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland* intitulée «Plus n'est pas toujours plus. Décidons ensemble.». Cette campagne a pour but de familiariser le public avec le thème de la surmédicalisation et de mettre à la disposition des patients des informations appropriées sur les recommandations des sociétés de discipline médicale. Elle a été présentée au public à l'automne dernier, à l'occasion d'un événement bien fréquenté.

En termes de contenus, la SSMIG s'est intéressée à des thèmes très variés dans le cadre de différentes procédures de consultation.

- La SSMIG approuve la directive de l'académie suisse des sciences médicales (ASSM) *Attitude face à la fin de vie et à la mort*. En ce qui concerne la notion de «souffrance insupportable» nouvellement intégrée dans la directive, la SSMIG a toutefois décidé d'accorder la liberté de vote pour la votation au sein de la Chambre médicale qui devait statuer sur l'adoption des directives dans le code de déontologie, car ses membres ont des positions très différenciées à ce sujet.
- En septembre, la SSMIG a en principe salué l'introduction d'un financement similaire des prestations de santé dans le domaine ambulatoire et stationnaire (monisme). Dans sa prise de position, la SSMIG souligne toutefois que le transfert du secteur stationnaire vers le secteur ambulatoire ne peut pas être apprécié exclusivement selon des critères financiers, notamment dans la perspec-



Responsabilité
rédactionnelle:
Bruno Schmucki, SSMIG



La SSMIG aimerait montrer aux futurs médecins les perspectives professionnelles passionnantes de la MIG. Photo: Bruno Schmucki, SSMIG.

tive de la prise en charge des patients âgés et polymorbides. L'introduction du financement moniste ne doit en outre pas avoir pour conséquence des économies de la part des cantons dans le domaine de la formation médicale postgraduée ou de la recherche médicale.

- Lors de la consultation sur le premier volet des mesures visant à freiner la hausse des coûts dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins, la SSMIG s'est exprimée sur l'article relatif aux projets pilotes, qu'elle salue en principe, et sur le système des prix de référence. La SSMIG adopte une attitude différenciée à cet égard. Elle considère que l'introduction du système des prix de référence est en principe une mesure appropriée pour réduire les coûts de la santé, mais uniquement si elle ne débouche pas sur une limitation de la liste des médicaments. En ce sens, la SSMIG soutient la variante «réduction de prix».

L'an dernier, le titre de spécialiste en MIG a pu être accrédité sans conditions par le *Département fédéral de l'intérieur*. Ce processus a été préparé et conduit par la commission de formation postgraduée.

Des questions d'examen helvétiques ont été utilisées pour la première fois cette année lors de l'examen de spécialiste MIG, en plus des questions du programme d'apprentissage américain MKSAP (Medical Knowledge Self-Assessment Program®).

L'effectif des membres de la SSMIG évolue très favorablement. En 2018, la SSMIG a enregistré une augmentation des membres de 235 personnes en tout, qui s'explique principalement par l'admission de nombreux membres



RAPPORT ANNUEL 2018

La promotion de la relève: une priorité stratégique de la SSMIG

SGAIM SSMIG SSGIM
Schweizerische Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin
Société Suisse de Médecine Interne Générale
Società Svizzera di Medicina Interna Generale
Swiss Society of General Internal Medicine

Le rapport annuel 2018 détaillé du comité est public et peut être téléchargé sur le site Internet de la SSMIG, à la rubrique «De la SSMIG / Portrait».

jeunes (433 en tout). Globalement, l'effectif de la SSMIG s'est nettement rajeuni ces dernières années, de sorte que la SSMIG continue de croître malgré les départs à la retraite.

Dates et lieux des congrès d'automne 2020/2021 de la SSMIG

Le comité de la SSMIG a fixé les dates et les lieux suivants pour les prochains congrès d'automne de la SSMIG:

17/18 septembre 2020 à Lugano

16/17 septembre 2021 à Interlaken

Des informations détaillées sur les manifestations seront comme toujours publiées en temps utile sur le site Internet des congrès de la SSMIG sous www.sgaim.ch/congres

Changement au sein du secrétariat général de la SSMIG

La secrétaire générale actuelle de la SSMIG, Bernadette Häfliger Berger, quittera la société de discipline médicale fin avril, afin de diriger la Division Professions de la santé de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Le poste de secrétaire général a été mis au concours et devra être pourvu dès que possible. Jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau dirigeant, les collaborateurs du secrétariat assureront les prestations et le fonctionnement de l'organisation, en étroite collaboration avec le comité.

Correspondance:
Bruno Schmucki
Schweizerische Gesellschaft
für Allgemeine Innere
Medizin (SGAIM)
Monbijoustrasse 43
Postfach
CH-3001 Bern
[bruno.schmucki\[at\]sgaim.ch](mailto:bruno.schmucki[at]sgaim.ch)